

Produits hallucinogènes

Les produits hallucinogènes sont presque toujours consommés par des usagers fréquentant l'espace festif. Dans certains groupes (milieu techno alternatif), un engouement croissant pour les produits « exotiques » d'origine naturelle (champignons, salvia, rachacha, datura, graines de lison, etc.) est observé. La disponibilité, et peut-être la consommation, d'autres produits d'origine synthétique (LSD, kétamine) semblent être en augmentation. Les usages de ces produits restent néanmoins assez peu fréquents.

Médicaments psychotropes détournés

À l'inverse des hallucinogènes, l'usage détourné des médicaments psychotropes (Rohypnol® , Rivotril® , Artane®) est quasi exclusivement observé dans l'espace urbain, chez des personnes très désin-sérées. La consommation et la disponibilité de Rivotril® ont été décrites comme étant toujours en hausse alors que celles de Rohypnol® seraient toujours à la baisse, bien que le produit semble encore très disponible.

Conclusion

Les données épidémiologiques relatives aux usagers de drogues par voie intraveineuse semblent indiquer une situation relativement stabilisée du point de vue de l'infection à VIH/sida, avec peu de nouveaux cas de sida ou de nouvelles infections à VIH diagnostiqués et, parmi ces dernières, une très faible part d'infections récentes (contamination datant de moins de six mois). Néanmoins, différents éléments issus des observations de TREND Paris en 2004 apportent quelques motifs d'inquiétude : la visibilité croissante, notamment dans les services hospitaliers, d'usagers de drogues fréquentant l'espace festif gay et ayant des polyconsommations importantes (alcool, ecstasy, anesthésiants et médicaments détournés), l'extrême précarité des usagers de crack errant à Paris de squat en squat, situation qui peut conduire à des pratiques de consommation présentant davantage de risques sanitaires, les difficultés de prise en charge des étrangers sans titre de séjour, enfin, une modification des produits injectés (davantage de cocaïne et de médicaments détournés), induisant des comportements très compulsifs qui pourraient conduire à un accroissement des prises de risques. ■

BRÈVES EUROPÉENNES

14 septembre 2005

Accord de coopération entre l'OMS et le CEPCM

Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe a signé un premier protocole d'accord avec le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (CEPCM), créé en mai 2005 pour lutter contre les maladies transmissibles dans la région européenne.

15 septembre 2005

Plans sanitaires communs pour les pays de la région européenne

Les problèmes sanitaires que rencontrent les pays constituant l'Europe de l'OMS présentent plus de similitudes que de différences. En effet, malgré la diversité des pays, les représentants des 52 États membres de la région ont exprimé les mêmes préoccupations concernant notamment la propagation des maladies transmissibles et non transmissibles, l'augmentation des urgences sanitaires et la difficulté d'installer des réformes.

26 septembre 2005

Mise en place d'un système de contrôle d'hygiène alimentaire

Deux propositions de la Commission européenne ont été approuvées par le Comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale concernant les modalités d'exécution des règles sur l'hygiène. Ces mesures entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2006.

27 septembre 2005

Médicaments pédiatriques

Le Parlement européen vient d'adopter un règlement destiné à inciter les laboratoires pharmaceutiques à fabriquer des médicaments à usage pédiatrique afin d'éviter aux enfants que ne leur soient prescrits des médicaments pour adultes.

17-23 octobre 2005

Semaine de la vaccination dans la région européenne

Cette campagne régionale du Bureau régional de l'OMS a pour but d'inciter les États membres à investir dans des systèmes de vaccination efficaces pour un maximum d'enfants. Plus de 0,5 million de nourrissons n'avaient pas reçu l'année dernière la primovaccination DTC3 (diphtérie, tétanos et coqueluche). Ces maladies causeraient le décès de 32 000 jeunes enfants dans la région chaque année. En lien avec l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), le Bureau régional de l'OMS aide les groupes les plus vulnérables de la région européenne à renforcer leur programme de lutte contre les maladies infectieuses afin d'obtenir un taux de couverture de 95 %.

17 octobre 2005

Livre vert sur la santé mentale

La Commission européenne a adopté un livre vert sur la santé mentale afin d'élaborer une stratégie communautaire pour s'attaquer aux maladies mentales dont souffrent plus de 27 % des Européens d'âge adulte. Les troubles mentaux sont à l'origine de la plus grande partie des 58 000 décès annuels dus au suicide. La Commission européenne vise, par ce texte, à lancer une consultation publique sur les moyens appropriés pour lutter contre les maladies mentales.